

Mina SADIQUI

Éléments de didactique du français au cycle secondaire au Maroc



Préface de Jean-Pierre CUQ

Éléments de didactique du français
au cycle secondaire au Maroc

Collection
« Enfance, éducation et société »

Cette collection regroupe des études et essais concernant l'enfance au travers d'approches multiples.

Études universitaires et essais issus du monde de l'éducation ou du secteur du travail social, ces travaux ont en commun la même préoccupation : apporter un éclairage diversifié sur un domaine essentiel de l'univers des sciences humaines.

Dernières parutions

Véronique Lemoine-Bresson, *Croyances et savoirs d'enseignants allemands et français*, 2021.

Sylviane Guihard-Lepetit, *Déficience intellectuelle et apprentissage de la lecture*, 2021

Gilles Henry, *Le système français de protection de l'enfance. Entre complexité et incomplétude*, 2021.

Holly Figaro Many, *Pédagogie de résilience*, 2020.

Sébastien Peyrat, *Être Conseiller Principal d'Éducation en banlieue*, 2020.

Sylvie C. Cartier et Jean-Louis Berger (dir.), *Prendre en charge son apprentissage. L'apprentissage autorégulé à la lumière des contextes*, 2020.

Julie Deborde, *Les projets artistiques à l'école. Une voie de remédiation à la grande difficulté scolaire ?*, 2020.

Grégoire Ducroquet, *Toute la misère du monde ? Témoignage d'un enseignant de français langue étrangère*, 2020

Jean-Luc Sochacki, *La scolarité des enfants d'immigrés polonais. Société métallurgique de Normandie & Société des mines de Soumont, 1919-1939*, 2020.

Aziz Jellab, *L'éducation prioritaire en France. Bilan et devenir d'une politique emblématique*, 2020.

Symposium Oberlin. Campus Fonderie Mulhouse. Holly Figaro Many (coord.), *Accompagnement vers la résilience*, 2020.

Jomago Filem, *Autistes : mode d'emploi*, 2020.

Sophie Morlaix (dir.), *Le numérique à l'école primaire, analyse des effets conjoints sur les élèves et les enseignants*, 2020.

Yannick Brun-Picard, *Transdisciplinarité, Mettre en pratique dans les réalités éducatives*, 2019.

Mina SADIQUI

**Éléments de didactique du français
au cycle secondaire au Maroc**

Préface de Jean-Pierre CUQ

L'Harmattan

**© L'Harmattan, 2021
5-7, rue de l'Ecole-Polytechnique, 75005 Paris**

www.editions-harmattan.fr

ISBN : 978-2-343-24058-9
EAN : 9782343240589

À mes parents, je dédie ce travail !

Préface

C'est toujours un honneur d'être sollicité par un ou une collègue pour écrire quelques mots de préface d'un ouvrage, car c'est un gage de confiance qui va, justement, au-delà de la profession. Cet au-delà, outre le grand respect que j'ai pour Mina Sadiki et les relations amicales que nous avons liées au cours de ces dernières années, est pour moi ancré dans quelques-unes des plus belles années de ma vie : celles où, jeune enseignant et apprentichercheur, j'exerçais moi-même au CPR de Meknès, en même temps qu'y étaient créées l'ENS et l'Université Moulay Ismail.

Vous dirai-je que l'affection pour cette ville et celle pour ce pays ne m'ont jamais quitté ? C'est pourquoi je remercie Mina Sadiki de me donner l'occasion non pas seulement de le dire (elle le sait !), mais de l'écrire.

Et je retrouve dans le livre de Mina Sadiki les mêmes ingrédients qui étaient dès le début à la base de la formation professionnelle des enseignants marocains et qui ont tant contribué à l'essor de l'éducation dans ce pays.

L'engagement d'abord. Le métier d'enseignant-chercheur en didactique ne saurait être exercé avec succès par qui n'a le désir de voir progresser la jeunesse de son pays et n'est prêt pour cela à consacrer beaucoup plus de son temps et de ses efforts personnels que ne le pensent parfois ceux qui n'en connaissent. Chaque page de ce livre, directement issu de son propre parcours de recherche et

d'enseignement, montre cet engagement et les convictions qui animent l'auteure.

Le savoir ensuite. Car il s'agit d'un engagement fondé sur des valeurs universelles : le savoir et le travail au service de l'éducation. Les pages qui suivent ne sont pas des pages d'opinion. Elles sont fondées sur des connaissances que seules apportent les heures et les années de lecture et de fréquentation intime des travaux d'autres chercheurs qui ont forgé et forgent encore les éléments sur lesquels s'appuie actuellement la recherche en didactique des langues et plus précisément en didactique du français. C'est ce savoir didactique intimement approprié, toujours mis au service de l'action pédagogique, qui en fait un « savoir impliqué » et non un « savoir appliqué », dit l'auteure, comme on l'a dit naguère de la linguistique.

Ce livre contribue à l'augmentation du capital de savoir à disposition des autres didacticiens (et ce ne sont pas seulement des Marocains !) qui s'intéressent à l'enseignement du français au Maroc. Il porte donc la marque d'une vraie enseignante-chercheure. C'est-à-dire d'une chercheure qui ne perd jamais la classe de vue. Sa propre classe sans doute, car elle fera utilement profiter ses étudiants de son travail de recherche, mais aussi les classes qui sont l'objet de ses recherches, les classes de français du cycle secondaire. C'est que ce livre est aussi fondé sur l'expérience d'une enseignante soucieuse de montrer l'exemple du comment faire en situation réelle.

Les étudiants qui se forment au métier de professeur de français au Maroc (et ailleurs aussi) trouveront donc dans ce livre une vraie leçon de didactique. Il montre au professeur comment assurer la médiation entre la langue enseignée et l'élève apprenant. Il ne s'agit pas d'une méthodologie descendante (seulement assurée par celui qui sait vers celui qui est censé ne pas savoir), mais d'une méthodologie de

projet, qui met réellement l'élève au centre en tant que « lecteur-scripteur autonome ».

Toujours dans le respect des textes en vigueur, mais en essayant d'en tirer le meilleur, l'auteure donne plusieurs exemples effectivement expérimentés de séquences d'enseignement de la langue par le biais de la littérature. Et elle en tire des propositions pour améliorer encore l'enseignement de la langue en cette période marquée par des réformes cruciales.

Mina Sadiqui est (à juste titre) convaincue que loin d'être un apport marginal à l'enseignement de la langue au cycle secondaire, la littérature francophone classique et contemporaine, française comme marocaine doit au contraire en être le moteur, car elle est une ressource inépuisable non seulement d'affermissement linguistique, mais aussi de rencontre interculturelle (on lit des exemples de séquences de Balzac à Maupassant en passant par Khaïr-Eddine) et, par là même, à une citoyenneté moderne et ouverte.

Elle s'intéresse aussi au texte non littéraire et ouvre la voie à un enseignement rénové du français qui facilitera l'enseignement d'autres disciplines en français.

Incontestablement, ce livre de grand intérêt sera très utile aux étudiants et aux professeurs de français marocains. Il sera aussi d'un grand intérêt pour les autres chercheurs en didactique du français langue étrangère et seconde.

Jean-Pierre CUQ
Professeur émérite à l'Université de Côte d'Azur
Ancien enseignant au CPR de Meknès

Introduction générale

Notre affectation à l’École normale supérieure, vu la spécificité de cette institution, est déterminante dans l’élaboration de ce projet de recherche à vocation didactique et pédagogique.

Cette institution est dédiée depuis sa création en 1985 à la formation d’un public destiné à enseigner au sein du secteur éducatif. Nous avons pris en charge le cours de didactique du français destiné aux futurs enseignants du français du cycle secondaire. Cette discipline « se propose d’étudier [...] les principes et les méthodes de l’acte pédagogique quand il concerne l’acquisition de connaissances » (Descotes *et al.*, 1992 : 9). Elle s’interroge sur les méthodes de production du savoir, sur les significations de l’acte d’enseigner dans ses rapports avec l’acte d’apprendre.

L’objet essentiel de la didactique au sein des sciences humaines est « le traitement du savoir dans le système d’éducation, ce qui inclut les processus d’élaboration des savoirs enseignés, leurs modes de présentation en classe et leur intégration par les apprenants » (Claude Simard *et al.*, 2010 : 9).

Nous étions inspirée dans notre parcours de recherche par cette « réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour qu’un savoir constitué devienne matière à enseigner » (Couprie *et al.*, 1991 : 7), cette discipline qui « se développe dans le champ exclusif du comment » (*Ibid.* : 7).

La didactique instaure la « réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour qu'un savoir constitué devienne matière à enseigner » (Couprie *et al.*, 1991 : 7). En effet, le savoir savant produit de la recherche, une fois désigné comme savoir à enseigner, doit subir un ensemble de transformations adaptives qui vont le rendre apte à prendre place parmi les objets d'enseignement, d'où l'apparition d'une notion clé en didactique des langues et des disciplines : la transposition didactique. Elle désigne cette activité qui consiste à transformer un objet de savoir savant en un objet de savoir à enseigner (Chevallard, 1985).

Au départ, le concept porte sur les transformations indispensables que subissent les savoirs savants (mathématiques) quand ils deviennent des savoirs scolaires pour qu'ils soient enseignables/apprenables, en fonction des contextes et des publics auxquels ils sont enseignés. L'enseignement est alors envisagé dans une fonction de médiation entre des savoirs de références et des apprentissages didactisés/pédagogisés à finalités diverses (Blanchet *et al.*, 2011 : 210).

Cette transformation s'opère essentiellement en deux étapes : la transposition didactique externe, qui est la transformation des savoirs et des pratiques en programmes scolaires, qu'on peut aussi appeler curriculum formel ou prescrit (Perrenoud, 1996), et la transposition interne qui représente la transformation des programmes en contenus effectifs d'enseignement. Cette théorie de transposition s'est élargie récemment en intégrant une autre étape mettant en valeur le processus de construction des connaissances chez l'apprenant (Perrenoud, 1996). Les savoirs savants qui occupaient jusque-là les devants de la scène dans cette opération, cèdent relativement la place aux « pratiques de référence » (Perrenoud, 1996). Le statut du savoir en contexte scolaire est alors interrogé, sa légitimité sociale se

trouve soulevée et la dimension épistémologique de la didactique est revisitée (Perrenoud, 1995).

Elle se trouve également engagée ces dernières décennies dans de nouvelles voies de recherche l'impliquant dans l'interrogation des pratiques enseignantes, celles de référence notamment (Perrenoud, 2003 ; Paquay, 2009 ; Tardif, 2004). Ces voies ouvrent de nouvelles perspectives permettant de repenser sur des bases plus rigoureuses la professionnalité de l'enseignant.

Elle se développe ainsi « en lien avec un mouvement de professionnalisation du métier d'enseignant, métier dont l'exercice exige des qualifications toujours plus élevées dans un système fortement complexifié » (Falardeau *et al.*, 2007 : 23).

Et en effet, l'évolution générale de l'enseignement répond manifestement aux transformations de la société elle-même, car cette dernière s'est complexifiée à tous les plans de vue depuis cinquante ans :

Elle exige des nouvelles générations une formation de plus en plus longue tant sur les normes qui président à l'organisation de la vie sociale et à l'exercice de la citoyenneté que sur le plan des savoirs et compétences nécessaires au renouvellement des fonctions socio-économiques [...] Cette évolution de plus en plus rapide et d'apparence parfois chaotique de la société se répercute directement sur l'enseignement transformant aussi bien les conditions d'accès à la profession que son exercice (Tardif *et al.*, 2004 : 2).

Tout en permettant cette réflexion sur les objets/supports de l'enseignement/apprentissage, sur leur nature cognitive, leur statut épistémologique et sur diverses méthodologies de leur construction progressive, la didactique aide à repenser sur des bases plus rigoureuses la professionnalité de

l'enseignant. Dans ce sens, elle permet plusieurs interrogations selon qu'on la conçoit comme un produit récent de l'évolution des systèmes scolaires [...] ou comme discipline de recherche [...] en lien avec un mouvement de professionnalisation du métier d'enseignant, métier dont l'exercice exige des qualifications toujours plus élevées dans un système fortement complexifié (Falardeau *et al.*, 2007 : 23).

Cette discipline, grâce aux diverses interrogations qu'elle convoque, comme nous venons de le souligner, nous a inspirés dans notre démarche, vu le nouveau contexte institutionnel mis en place avec l'avènement de la réforme au début des années 2000 et qui invite, entre autres, à revisiter la pratique enseignante.

Vers la fin du siècle dernier, le système éducatif marocain connaît une grande réforme, instituée par la Charte nationale d'éducation et de formation et éditée en 1999 par la Commission spéciale Éducation et Formation. L'une de ses conséquences pour l'enseignement du français au lycée est la prescription, depuis 2002, de l'utilisation d'une liste d'œuvres intégrales, établie par le ministère de tutelle, au détriment du manuel scolaire, qui était jusqu'alors le matériel didactique agréé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

Le texte littéraire devient donc le support fondamental de la classe de français au lycée. Certes, dans son usage scolaire, le texte littéraire « continue d'apparaître, comme un laboratoire langagier précieux pour maîtriser à la fois des références culturelles et des références linguistiques » (Daghy, 2011 : 15), et si auparavant dans son exploitation pédagogique, on ne s'est « pas posé de grandes questions théoriques » (Langlade, 2000 : 21), les recherches actuelles ont mis en valeur les divers « référents théoriques » (*Ibid.* : 58) qui devraient être mobilisés dans l'approche du texte

littéraire. Ce dernier s'avère être « fondamentalement complexe, hétérogène et polystructuré » (Langlade, 2000 : 59). « Les savoirs littéraires » qu'il devrait convoquer pour l'approcher « sont caractérisés par l'enchevêtrement des références et le brouillage des paradigmes » (*Ibid.* : 58).

L'exploitation pédagogique du texte littéraire apparaît dans cette optique comme un espace où plusieurs savoirs, notamment ces savoirs nouveaux soulevés dans les recherches en didactique des langues-cultures, vont être convoqués.

Son introduction en classe impliquerait la mise en place de nouvelles approches inspirées des nouvelles théories de la réception.

Ce nouveau support devrait donc inviter à penser la relation entre la discipline et tout le savoir qui devrait être « impliqué » et non simplement « appliqué » dans le cadre de son exploitation. Soulignons que « l'applicationnisme » désigne « le fait de plaquer directement, sans modalités de transposition didactique ni a fortiori de questionnement sur les besoins effectifs d'apprentissage, des savoirs savants dans l'enseignement. » (Blanchet *et al.*, 2011 : 211).

Quels savoirs prioritairement convoqués ? Comment les intégrer dans un dispositif centré sur l'apprenant ? Selon quelles modalités ? Et pour quelles finalités en fin de compte ?

Répondre à ces questions, c'est inscrire l'enseignement/apprentissage de la discipline FLE dans de nouveaux paramètres et construire de nouveaux dispositifs pour approcher une langue vivante, qui soient à la fois articulés aux savoirs construits dans les disciplines de référence et inscrits dans la pratique.

Le texte officiel (MEN, 2007), principale référence officielle dont disposent tout praticien et tout intéressé,

avance de nouveaux concepts : « projet pédagogique », « lecture méthodique », « apprenant acteur de son apprentissage » (MEN, 2007). Cependant, le cadre méthodologique facilitant leur transposition y est resté sous silence. Pourtant, toute discipline « se caractérise par les concepts et les méthodes qu'elle élabore » (Dauny, 2011 : 15). Soulignons que les concepts sont « les objets théoriques qui fondent le discours didactique et permettent une approche spécifique de faits que seul ce discours peut identifier, voire construire » (*Ibid.* : 16). Par contre, le cadre méthodologique désigne ce qui permet « de trouver forme d'opérationnalisation » (*Ibid.* : 14) aux concepts élaborés.

Par conséquent, la classe du français, langue étrangère, au lycée au Maroc semble depuis le début de la réforme manquer de repères méthodologiques.

Dans ce sens, la didactique de la discipline « français », vu que cette dernière « interagit fortement avec les disciplines académiques de référence, linguistique et analyse littéraire surtout » (Falardeau *et al.*, 2007 : 23), va nous permettre d'interroger le rapport qui devrait exister entre la langue à enseigner et les savoirs de référence à transposer ; en essayant de produire « des argumentations “savantes”, étayées et cohérentes, susceptibles d'orienter efficacement les pratiques d'enseignement » (Halté, 1992 : 16).

Il fallait préciser des objets d'étude précis pour mener à bien cette étude.

La didactique des langues-cultures est un champ de recherche encore jeune, mais qui a développé ses méthodologies et ses objets d'étude spécifiques.

Le caractère composite de ce champ le laisse apparaître comme un centre entouré d'un ensemble d'intersections avec d'autres disciplines instituées épistémologiquement (linguistique, sciences du langage, sciences de l'éducation).

« Cela renvoie aussi au fait que “l’objet-langue” à enseigner n’est pas donné, mais à construire en fonction de critères culturels/contextuels et de descriptions de référence situées en amont des programmes et autres orientations » (Blanchet *et al.*, 2011 : 45).

Et en effet, « en didactique des langues cultures, se sont construits des objets didactiques divers qui peuvent être des textes officiels, des programmes, des manuels, des interactions en classe, des témoignages d’enseignants » (Blanchet, *et al.*, 2011 : 32).

Nous avons choisi dans un premier temps d’interroger la discipline, de retracer son évolution, de décrire son état actuel en vue d’esquisser les contours de sa didactique par le biais du texte officiel.

Cet objet didactique fournit plusieurs informations sur la configuration et l’évolution de la discipline. Ce qui constitue une étape fondamentale dans la compréhension de cette dernière.

Nous montrerons alors que l’approche proposée dans le dernier texte, toujours en vigueur, pour enseigner et apprendre le FLE au lycée traduit une incohérence méthodologique qui devrait impacter, d’une part, les dispositifs de mise en œuvre de la discipline et, d’autre part, le processus de l’appropriation de la langue cible.

Notre démarche s’inscrit dans une volonté d’objectiver la connaissance de cette discipline. Le texte officiel demeure un texte formel qui ne saurait rendre compte de la complexité des autres pratiques. Il fallait donc recourir à d’autres objets d’étude qui complèteraient l’analyse proposée. Reuter met en valeur les « modes d’actualisation diversifiés des disciplines : des configurations disciplinaires prescrites, observées, pratiquées, (re)construites par les acteurs. » (2014 : 86-87).

Nous analyserons donc les autres configurations disciplinaires du français au lycée, notamment « observées » et déclarées, donc « reconstruites par les acteurs ».

Nous démontrerons comment chaque configuration construit la discipline, ses finalités, ses contenus, ses méthodes et ses activités de mise en œuvre, de même que ses modalités d'évaluation. Et nous analyserons les divers rapports entre elles.

Notre réflexion didactique essayera d'expliciter les bases théoriques des concepts convoqués dans les configurations analysées et mettra en exergue les divers problèmes méthodologiques qui apparaissent dans leur opérationnalisation.

Il s'agit ensuite de déterminer un cadre méthodologique qui donnerait sens et cohérence à l'enseignement du FLE dans le cycle secondaire qualifiant.

Ce cadre s'inspire des récentes avancées en didactique des langues et des cultures et celles relatives aux sciences de l'éducation, notamment les nouvelles théories de l'apprentissage qui placent l'apprenant au centre de toute situation d'enseignement/apprentissage. Il intègre les divers champs d'apprentissage opérants en didactique des langues étrangères. L'approche proposée s'inscrit également dans la perspective des dernières recherches en lecture et en écriture grâce surtout aux nouvelles théories linguistiques et aux théories de la réception. Ces avancées qui ont renouvelé l'approche des divers supports, notamment littéraires, devraient logiquement impacter sa conception didactique et son exploitation pédagogique.

Une fois les fondements théoriques et méthodologiques explicités, nous proposons un dispositif d'enseignement/apprentissage du FLE au lycée. Ce dispositif didactique rend opérationnels les outils conceptuels développés.

Nous aborderons dans un dernier chapitre les divers enjeux de cette conception de l'enseignement/apprentissage sur la formation des enseignants, sur leur professionnalisation, condition impérative pour optimiser l'enseignement et favoriser l'apprentissage d'une langue vivante.

Nous interrogerons les liens des réformes institutionnelles, d'une part, avec les récentes recherches en didactique des langues-cultures, et, d'autre part, avec les nouveaux enjeux de formation à l'enseignement en contexte marocain.

Pourquoi parlons-nous du français langue étrangère ?

Nous nous référons d'abord à la dernière Constitution (juillet 2011) qui confère le statut de langues officielles à deux langues : « L'arabe demeure la langue officielle de l'État. De même, l'amazighe constitue une langue officielle de l'État, en tant que patrimoine commun à tous les Marocains sans exception » (Constitution du Maroc, 2011, titre 1, article 5). À cette référence institutionnelle, nous ajoutons une référence théorique relative à la didactique des langues et qui repose sur un critère sociolinguistique à savoir le statut du français dans un contexte donné. « Le concept [de langue étrangère] se construit par opposition à celui de langue maternelle » (Cuq & Gruca, 2005 : 93).

Soulignons que la langue maternelle est « une langue qui, acquise lors de sa première scolarisation et éventuellement renforcée par un apprentissage scolaire, définit prioritairement pour un individu son apprentissage à un groupe humain et à laquelle il se réfère plus ou moins consciemment lors de tout autre apprentissage linguistique » (Cuq & Gruca, 2005 : 93).

Par contre, « la langue seconde serait une langue ayant un statut officiel dans le pays des apprenants » (Chiss *et al.*,

1995 : 201). Or, le français ne jouit d'aucune reconnaissance officielle sauf celle de « première langue étrangère » (Constitution, 2011).

Avant d'expliquer les fondements didactiques et herméneutiques qui sous-tendent les dispositifs d'apprentissage conçus pour donner des éléments d'une didactique du FLE au lycée, nous allons dans un premier temps retracer l'évolution de la discipline depuis la dernière décennie du XX^e siècle. Cette première partie, où dominent, conformément à l'objet de cet ouvrage, les développements sur l'étude de la langue et spécifiquement de la grammaire, a une fonction d'ouverture et de cadrage. Elle inscrit le travail dans des perspectives historiques et épistémologiques en faisant une place aux débats qui, depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à notre actualité, traversent l'enseignement et l'apprentissage du français comme langue et comme discipline scolaire.

Les notions de « réformes », de programme et plus particulièrement les « décalages » entre prescrit et effectif constituent la trame essentielle de cet ouvrage. Les diverses relations qu'entretient l'institutionnel avec le théorique sont constamment interrogées et permettent de définir les contours du champ de la didactique du français au cycle secondaire au Maroc.

PARTIE I :

La langue française : une problématique transversale du système éducatif au Maroc

CHAPITRE1 :

Le français dans le paysage éducatif marocain

1. Une langue qui traverse tous les cycles

« Officiellement, l'usage du français n'est mentionné dans aucune des constitutions [...] Cependant, cette situation ne confirme pas ce qui est dans l'usage » (Bianchini, 2007). Sa présence dans le système éducatif en est la parfaite illustration. Les programmes actuels prévoient un enseignement obligatoire du français, depuis la 2^e année de l'école fondamentale, « l'enseignement de la seconde langue étrangère sera introduit dès la cinquième année de l'école primaire, en centrant durant cette année sur la familiarisation orale et phonétique » (Royaume du Maroc, Charte nationale d'éducation et de formation, 1999, Levier9). L'enseignement/apprentissage du français intègre le système éducatif presque en même temps que la langue arabe et de nombreuses années avant les autres langues étrangères, sans oublier que jusqu'au début des années 1980, toutes les matières scientifiques et techniques étaient dispensées en français. La politique d'arabisation qui a été menée entre 1981 et 1986 a fait que l'ensemble des disciplines, de la première année de l'école fondamentale jusqu'au baccalauréat, sont enseignées en arabe. Cette arabisation n'a cependant pas affecté l'enseignement supérieur. À l'exception de certaines disciplines des sciences humaines et

sociales, tous les enseignements sont dispensés dans toutes les facultés du royaume en français. Cette langue est également la seule langue d'usage et d'enseignement dans l'ensemble des écoles post-baccalauréat (sciences de l'ingénieur, économie commerce, etc.). Une réforme du système éducatif est alors instaurée au début des années 2000. Elle s'inspire largement de la Charte d'éducation et de formation.

« Concernant la question des langues, la Charte a fixé quatre orientations majeures :

- La nécessité de renforcer la langue arabe ;
- L'encouragement de la maîtrise des langues étrangères ;
- La diversification des langues d'enseignement scientifique ;
- L'ouverture sur l'amazighe (Charte, 1999). »

Dans ce sens, le Maroc, et depuis 1999, est entré dans une série de réformes au niveau de tous les cycles d'enseignement. Pour ce qui est de l'université, et avec l'avènement de la réforme universitaire de 2002, elle connaît de profonds changements. L'enseignement du français est généralisé dans tous les départements universitaires, y compris dans les facultés scientifiques et techniques.

En effet, le déphasage entre le secondaire et le supérieur en matière de langue d'enseignement des disciplines scientifiques et techniques complexifie considérablement la poursuite d'études supérieures pour la plupart des apprenants. En fait, les étudiants des filières scientifiques et techniques des diverses facultés construisent leur connaissance disciplinaire au cours de leur cursus scolaire en langue arabe. À l'université, le français devient la langue dominante qu'il faudrait absolument maîtriser pour accéder